{ Plaisirs d'habiter !

Le magazine des locataires d'Archipel habitat

Archipel habitat
OPH DE RENNES METROPOLE

OCTOBRE 2026 #62



Vern-sur-Seiche

UNE FÊTE ENTRE VOISINS

5

LE DOSSIER

CANICULES : ADAPTER LES LOGEMENTS ET LES SERVICES

7

Le saviez-vous ?

LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES

14

Je vois sur mon avis d'échéance que mon APL n'a pas été versée. Que dois-je faire ?

Prenez contact sans tarder avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour vérifier votre dossier et comprendre la situation. Il manque peut-être simplement un document à votre dossier pour permettre le versement de votre APL.

Une entreprise demande à entrer dans mon logement. Suis-je obligé de la laisser entrer ?

CERTAINES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN OU DE VÉRIFICATION NÉCESSITENT L'ACCÈS À VOTRE LOGEMENT (ROBINETTERIE, CHAUDIÈRE, VENTILATION NOTAMMENT). ASSUREZ-VOUS TOUTEFOIS QUE L'ENTREPRISE EST BIEN MANDATÉE PAR ARCHIPEL HABITAT. EN CAS DE DOUTE SUR L'IDENTITÉ DE L'INTERVENANT OU SUR L'INTERVENTION ANNONCÉE, APPELEZ VOTRE AGENCE AVANT DE LAISSER ENTRER LA PERSONNE.

On vous répond !

VOUS SOUHAITEZ NOUS POSER VOS QUESTIONS : RDV SUR ARCHIPEL-HABITAT.FR



J'aimerais refaire la décoration de mon salon, mais je ne suis pas vraiment bricoleur. Où puis-je trouver de l'aide ?

Le premier réflexe à avoir est d'appeler votre agence de proximité pour voir si une intervention d'Archipel habitat est possible, en fonction de l'ancienneté de votre papier peint par exemple. Ensuite, pour vous aider à mener le projet, vous pouvez contacter les Compagnons Bâtisseurs ***(plus d'infos et contact en dernière page de ce magazine)***.

Vos contacts utiles

Agence Ouest
25 BIS RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 33 90 87
N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Agence Sud
4 PLACE DU BANAT
35200 RENNES
TÉL. 02 99 32 38 15
N° URGENCE : 06 60 56 81 73

Agence Nord
8 ALLÉE GEORGES DE LA TOUR
35700 RENNES
TÉL. 02 99 87 00 87
N° URGENCE : 06 60 56 80 61

Agence Pays de Rennes
25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 22 32 75
N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Antenne Centre
Sur rendez-vous uniquement
17B bd du Colombier
35000 RENNES
TÉL. 02 30 03 45 40
N° URGENCE : Consulter l'affichage dans votre hall

Siège
ARCHIPEL HABITAT
3 PLACE DE LA COMMUNAUTÉ
CS 40805
35208 RENNES CEDEX 2
TÉL. 02 99 22 26 00
www.archipel-habitat.fr

Le numéro d'Archipel habitat Urgences est à votre disposition 365 jours/365. Il est à utiliser uniquement en cas de problème majeur, d'ordre technique, survenant en dehors des heures d'ouverture d'agence, dans votre logement ou dans votre immeuble. À la réception de l'appel, l'agent de proximité d'astreinte vous propose une assistance par téléphone et, en cas de besoin, prévient une entreprise d'astreinte pour intervenir. Ce service ne couvre que les problèmes techniques, inutile donc de l'utiliser pour d'autres situations. En cas d'incendie ou de fuite de gaz : il faut d'abord prévenir les pompiers par le 18 ou 112 puis contacter le numéro d'Archipel habitat.

Plaisirs d'habiter N°62 | Octobre 2026 | Directeur de la publication : Antoine Rousseau | Rédactrice en chef : Yane Omnès | Rédaction : Arnaud Guillou | Conception et réalisation : Gulfstream Communication | Crédit photos : Gwenaël Saliou, Arnaud Guillou | Tirage : 17200 exemplaires | Impression : Calligraphy Print.



Les canicules sont un nouveau défi pour le logement social, avec des épisodes de chaleur intense de plus en plus nombreux. Alors que nos logements neufs répondent à la réglementation thermique en vigueur, nous devons adapter progressivement notre patrimoine existant à un climat qui évolue beaucoup plus vite que les bâtiments qui, pour certains, ont été construits il y a quarante ou cinquante ans.

Les opérations de réhabilitation améliorent déjà le confort d'hiver comme celui d'été : isolation par l'extérieur, toitures végétalisées, amélioration globale de la performance énergétique de nos bâtiments. Cependant, lorsque plusieurs journées très chaudes s'enchaînent, ces améliorations atteignent leurs limites : les bâtiments finissent malgré tout par accumuler la chaleur.

Le changement climatique nous oblige à repenser notre manière d'habiter la ville. Les bailleurs sociaux ont une responsabilité particulière : protéger les habitants les plus fragiles tout en adaptant progressivement le patrimoine. Le renouvellement urbain ne consiste donc plus seulement à améliorer les performances énergétiques des bâtiments : il doit intégrer le confort d'été, la végétalisation des quartiers, la lutte contre les îlots de chaleur et la qualité des espaces de vie. Alors bien sûr, comme tout cela va prendre du temps, il s'agit surtout pour nous d'en perdre le moins possible au démarrage.

Honoré Puil,
Président d'Archipel habitat
Vice-président de Rennes Métropole,
délégué à l'habitat, au logement et aux Gens du Voyage

C'ÉTAIT HIER



_CHANTEPIE

Ambiance plage pour les habitants !

Du soleil, des transats colorés et une petite paillote qui propose des boissons fraîches, gratuites et sans alcool : bienvenue à l'Espac'île ! Un événement convivial proposé en partenariat par Archipel habitat et Espacil. *« Les deux bailleurs sociaux, qui ont chacun des logements autour de cette petite placette, s'associent depuis plusieurs années pour proposer une fête des voisins conviviale dans ce nouveau quartier de la ville »*, explique Eliscar Lerus, coordonnatrice de l'animation sociale. Plus de cinquante habitants sont venus avec des gâteaux et des fruits à partager pour profiter de cet espace éphémère pour s'amuser et discuter entre eux. À noter le grand succès de l'atelier maquillage et du spectacle de magie, même si les jeux en bois ont aussi toujours la cote !

_RENNES > QUARTIER GROS-CHÊNE

Les habitants construisent leur mobilier

Fauteuil de jardin et table en bois, bain de soleil et chaise canadienne, voici le nouveau mobilier fabriqué par une quinzaine de résidents volontaires de la tour Guérande. *« Maintenant, tous peuvent profiter agréablement de la terrasse de la Maison des habitants, située sur le toit de l'immeuble »*, intervient Aurore Tersou, chargée de développement social urbain. L'association rennaise Culture manuelle et technique a encadré le chantier, qui s'est déroulé juste avant la rentrée scolaire de septembre.
« Le bois est recyclé, il provient de 10 portes des caves de l'immeuble la Banane, en cours de réhabilitation. Les 80 lattes en bois ont été préparées par l'association. »
L'ambiance était très bonne sur place, entre les repas partagés et les croissants que certains ont apportés pour les petits déjeuners !

L'accès aux terrasses est réservé aux habitants de la tour. Pour obtenir votre badge sécurisé, renseignez-vous auprès de votre gestionnaire de site.



C'EST POUR AUJOURD'HUI



_VERN-SUR-SEICHE

Une fête champêtre début juillet

« En plein dans le mille ! À moi maintenant ! » Au pied des pommiers, les enfants profitent du tir à l'arc installé par la ludothèque du Centre social et culturel des Marais. D'autres s'affairent autour d'un Puissance 4 géant ou s'amusent avec des jeux de société assis autour d'une table. Nous sommes au lieu-dit le Haut-Gaudon, un des nouveaux quartiers de la commune. *« Cet événement, que nous organisons avec l'équipe de proximité d'Archipel habitat, est l'occasion d'écouter les habitants, de déceler leurs envies ou leurs difficultés,* analyse Samuel Allain, directeur du Centre social. *Aujourd'hui, par exemple, une dizaine d'habitants ont émis l'idée de faire un repas de quartier et un concert. »* Un projet pour créer du lien entre voisins, qui pourrait voir le jour d'ici quelques mois.

LUDOTHÈQUE, SERVICE AUX HABITANTS, ATELIERS : DÉCOUVREZ LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE VERN-SUR-SEICHE

_RENNES > QUARTIER LE BLOSNE

Fêt'ons Blosne !

« Plus vite, plus vite ! » C'est l'événement autour du vélo-mixeur : les enfants se pressent pour monter en selle et actionner les pédales du vélo. En tournant, la chaîne, astucieusement reliée à un mixeur installé sur le porte-bagage, transformera les fruits entiers en un délicieux jus tout frais. *« Sur notre stand, les habitants peuvent choisir bananes, abricots ou pommes qui leur sont offerts, et les mixer eux-mêmes grâce à notre système bricolé »,* expliquent Éloïse, bénévole, et Mounia, salariée de l'association Les Cols Verts, en charge de créer du lien social dans le quartier grâce à leur jardin pédagogique. Comme elles, d'autres structures sont venues se présenter aux habitants dans une ambiance festive, aux Jardins Slovènes, un espace ombragé particulièrement apprécié pendant les très fortes chaleurs de début juillet. Cette fête était organisée par les quatre bailleurs sociaux rennais, dont Archipel habitat, et la Direction de quartier.



Vous souhaitez découvrir le jardinage avec vos enfants ?
RAPPROCHEZ-VOUS DE L'ASSOCIATION « LES COLS VERTS ».

C'EST POUR DEMAIN



MJC
LE GRAND CORDEL

_RENNES > QUARTIER JEANNE D'ARC

Une fresque peinte par les enfants

Pinceaux à la main, les enfants du square Quentin ont mis en couleur un grand mur situé au cœur du quartier. Accompagnés par l'artiste locale Misst1guett, la fresque a vu le jour au cours du mois de juillet. *« Cette activité a permis de les occuper pendant la création, mais aura également son rôle après, car des jeux interactifs apparaissent sur le mur : tir au but, dessins à relier et coloriages à la craie »*, explique Élodie Morel-Blanchard, l'agent de proximité du secteur. Le projet était coordonné par la MJC du Grand Cordel : *« Il s'agit de réinventer le lieu pour et avec les enfants »*, note Élise, coordinatrice de l'action culturelle et artistique de la MJC. *« C'est aussi l'occasion de rappeler que la MJC, située tout près du square Quentin, propose des activités à l'année et durant les congés scolaires pour les enfants. Il ne faut pas hésiter à passer avec eux pour venir nous rencontrer. »*

_RENNES > QUARTIER GROS-CHÊNE

L'Égypte antique au Musée

Les pharaons et le Nil se donnent rendez-vous au musée des beaux-arts Maurepas depuis la rentrée scolaire !
Le cabinet photographique de Maurepas, en collaboration avec des jeunes du quartier, propose des photos sur cette thématique dans les sculptures-vitrines situées le long du boulevard Emmanuel Mounier. Puis, à partir du 12 décembre, l'exposition À l'ombre des pyramides, l'Égypte au musée sera ouverte gratuitement à tous, à l'intérieur du musée.
Pour ses expositions d'hiver, le musée développe des projets participatifs pour porter un nouveau regard sur ses collections en impliquant des citoyens.

Seul ou en groupe, vous souhaitez prendre part aux prochaines expositions participatives du musée ? Contactez le musée !
Par téléphone au : 07 64 56 01 63
Par mail à : museemaurepas@ville-rennes.fr
À l'accueil du musée : 2 allée Georges-de-la-Tour, Rennes



MUSÉE
MAUREPAS

L'ESSENTIEL

6 700 m²

DE TOITURES
VÉGÉTALISÉES

VIGILANCE ROUGE CANICULE :

Les agents de proximité
sur le terrain de 6 h à 13 h

« DES CASQUETTES DE TOIT POUR RÉDUIRE L'ENSOLEILLEMENT DES FENÊTRES. »



S'adapter aux températures extrêmes

Pour faire face aux épisodes de chaleurs intenses, de plus en plus fréquents en été, Archipel habitat s'adapte en construisant des logements neufs qui répondent à la réglementation thermique actuelle. Par ailleurs, votre bailleur réhabilite progressivement l'existant face à un climat qui évolue beaucoup plus vite que certains bâtiments, parfois construits il y a plusieurs dizaines d'années. Nos salariés s'organisent également pour vous proposer le meilleur service malgré des températures extrêmes.

L'adaptation des bâtiments aux canicules

Depuis des années, Archipel habitat réhabilite son patrimoine en isolant ses bâtiments. *« Cela améliore le confort thermique en hiver, mais aussi en été,* explique Sandrine Cassan, chargée de mission ingénierie du patrimoine et de l'innovation. *De plus, nos logements neufs répondent à la réglementation thermique en vigueur, voire atteignent des performances supérieures parfois. »*

Casquettes et balcons

La très grande majorité des logements d'Archipel habitat dispose de volets, sauf rares exceptions dans l'hypercentre pour des raisons architecturales et patrimoniales. *« Nous réfléchissons à des conceptions d'immeubles dans lesquels les balcons superposés créent de l'ombre à l'étage en dessous. Pour les derniers étages, des solutions comme les casquettes de toit sont maintenant envisagées. Côté fenêtres, nous avons testé sur les secteurs Chézy-Dinan et Cleunay de nouvelles qualités de vitrage proposées par les industriels qui atténuent l'échauffement lié à la pénétration des rayons du soleil. Pour les châssis de toit de type Velux, nous prévoyons maintenant des stores extérieurs solaires. »*

Un environnement amélioré

Pour créer un micro-climat propice au rafraîchissement local des températures, nous avons végétalisé 6 700 m² de toitures. Cela permet également de renforcer l'isolation. Autour des immeubles, les pelouses, buissons, arbustes et arbres dont nous avons la charge de l'entretien participent eux aussi à la réduction des températures.

Des toitures adaptées

Une autre solution testée, celle d'une membrane d'étanchéité réfléchissante, comme c'est le cas sur notre patrimoine situé rues Olympe de Gouges et Cucillé, à Rennes. La membrane, claire, renvoie les rayons du soleil et réduit les montées en température des logements du dernier niveau.



Un exemple de toiture végétalisée à Rennes.



Ici, le programme Sablonnière intègre des dispositifs d'ombrage sur les balcons afin d'améliorer le confort d'été.

> ***« Nos logements neufs répondent à la réglementation thermique en cours, voire la dépassent parfois. »***



Sandrine Cassan,
Chargée de mission ingénierie du patrimoine et de l'innovation

Les bons réflexes pour limiter la chaleur

Pour un bon usage de votre logement en été, pendant les canicules :

- ✔ garder les fenêtres fermées en journée, pour empêcher la chaleur d'entrer ;
- ✔ fermer les volets des fenêtres exposées au soleil, pour éviter à ses rayons de surchauffer votre logement ;
- ✔ aérer et rafraîchir le logement lorsque l'air extérieur devient plus frais, notamment la nuit ou tôt le matin.

L'adaptation du service aux locataires

Les agents de proximité

Ils exercent un métier de terrain, physiquement exigeant. Habituellement, ils entretiennent les parties communes le matin et, l'après-midi, ils répondent aux locataires, réalisent les états des lieux et effectuent les visites de courtoisie… *« Lors des vigilances orange canicule, nous les incitions à se protéger de la chaleur, à faire des pauses et à bien s'hydrater »*, explique Laura Daumer, responsable de l'antenne Centre.







Laura Daumer,
Responsable
de l'antenne Centre

> ***Lors des vigilances rouge canicule, nous leur avons proposé de commencer dès 6 h du matin jusqu'à 13 h ou de 7 h à 14 h puis, après leur pause méridienne, d'assurer une permanence téléphonique depuis leur domicile pour répondre aux locataires. L'objectif était de proposer le meilleur service tout en assurant de bonnes conditions de travail.***

Les salariés en agence

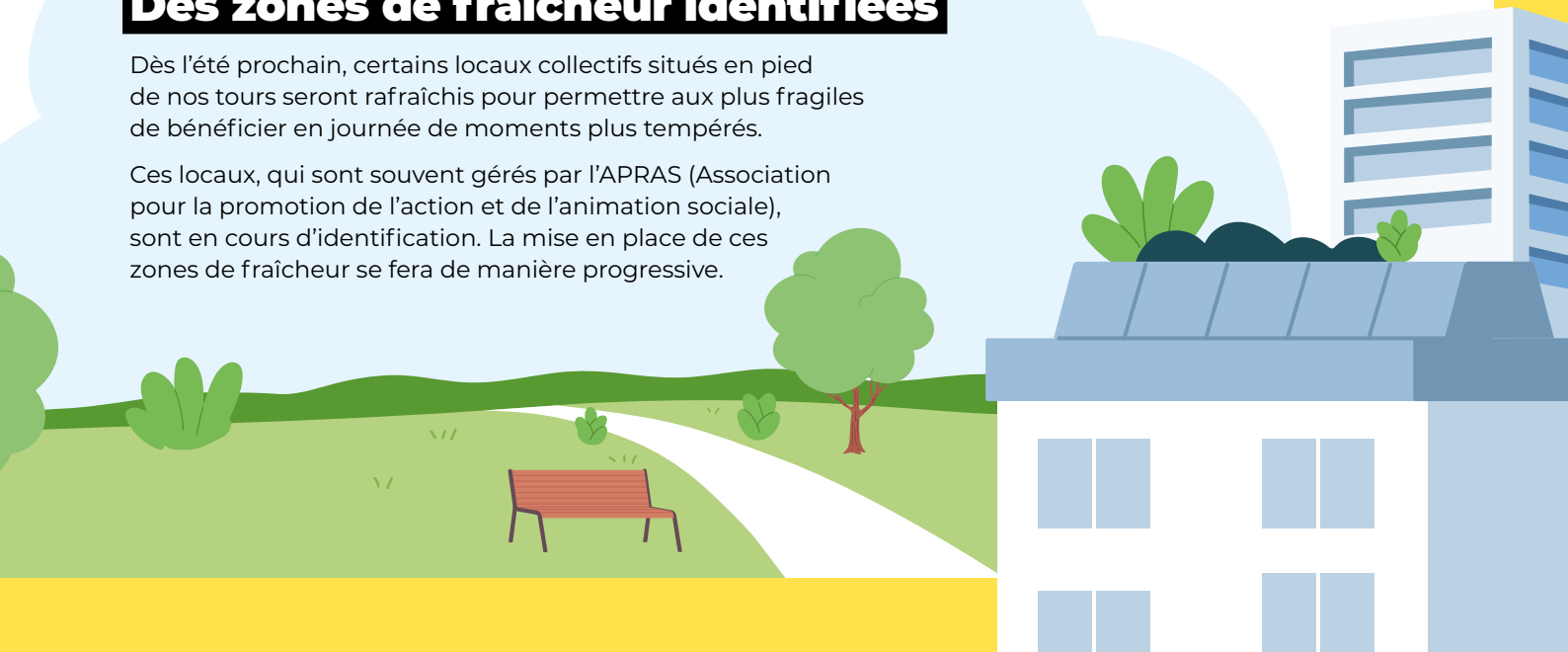
Ils ont vu leurs horaires également modifiés lors des épisodes de vigilances rouge canicule. Ainsi, l'accueil des locataires ne se faisait physiquement que le matin, une permanence téléphonique était assurée l'après-midi, afin d'éviter à nos locataires de sortir de chez eux pendant les heures les plus chaudes et de risquer malaises et insolations.

> ***Dans ces situations de vigilance canicule, le répondeur de votre agence vous informe des nouveaux horaires.***

Des zones de fraîcheur identifiées

Dès l'été prochain, certains locaux collectifs situés en pied de nos tours seront rafraîchis pour permettre aux plus fragiles de bénéficier en journée de moments plus tempérés.

Ces locaux, qui sont souvent gérés par l'APRAS (Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale), sont en cours d'identification. La mise en place de ces zones de fraîcheur se fera de manière progressive.



CNL



Virginie MAURON
02 99 22 20 50
Cnl35malmoe@orange.fr

Réhabilitation thermique

Alors que la canicule de l'été 2026 a provoqué plus de 2 000 décès, la CNL a déposé plainte au pénal le 20 juillet dernier contre le Gouvernement **pour mise en danger de la vie d'autrui** et pour inaction législative et règlementaire en matière de logements thermiquement défaillants : il continue à autoriser la location de ces logements et ne rend pas effectives les obligations de rénovation.

Selon Santé publique France, près de 90 % des victimes sont décédées à leur domicile dans des logements transformés en véritables « bouilloires thermiques », où les températures ont pu dépasser 40 °C. La France compte encore près de 8 millions de passoires thermiques, occupées par plus de 12 millions de personnes.

Au-delà de cette procédure, la CNL réclame un fonds d'urgence pour adapter les logements à la chaleur, un plan massif de rénovation thermique et une relance de la construction de logements sociaux. *« Le droit au logement est un droit fondamental. Le droit de survivre chez soi doit l'être aussi. »*

DAL 35

Bientôt les élections des représentants de locataires ; rappelons qu'elles sont ouvertes quelle que soit votre nationalité. DAL se bat pour des logements sains, sans moisissures, sans canicule ni punaises ! Aussi pour la baisse des loyers et des charges ! Alors rejoignez-nous et **votez DAL**, la petite maison !



Michel GUÉRIN
06 70 54 72 05
dal35@droitaulogement.org
dal35.free.fr

Parole aux associations de locataires

CLCV

Les événements climatiques intenses touchent déjà nos logements : chaleur, tempêtes, infiltrations, fissures. Ils dégradent le confort, augmentent les risques et fragilisent le bâtiment. La CLCV demande des actions fortes : adaptation des résidences (stores, ombrages, végétalisation, ventilation efficace, isolation adaptée aux fortes chaleurs et sécurisation des toitures et façades), interventions rapides (agir vite après un événement, information claire aux locataires et suivi des réparations), meilleure information et protection des locataires.

Et n'oubliez pas, l'élection des représentants de locataires aura lieu en fin d'année, vos droits sont nos combats, pensez-y !!!



Gervais PINEL
02 99 14 23 23
rennes@clcv.org
rennes.clcv.org

Indecosa



Pascal BORNAIS
02 99 79 44 47
indecosa35@orange.fr

En novembre prochain, vous désignerez vos représentants au conseil d'administration d'Archipel habitat. L'heure est à la mobilisation. En soutenant notre liste de candidats INDECOSA 35, vous vous assurez d'être défendus et représentés auprès de la direction. Nos priorités : stopper la flambée des loyers et des charges, lutter pour un logement digne et bien entretenu, veiller au respect et à l'écoute des locataires, défendre le logement social. Faites entendre votre voix en VOTANT INDECOSA 35.

LES TRAVAUX PRÉVUS PAR ARCHIPEL HABITAT

Découvrez les projets en cours et à venir dans vos quartiers et communes jusqu'à février 2028.



ENTRETIEN ET TRAVAUX

ASCENSEURS

Remplacement ascenseurs :
- *3 rue Olympe de Gouges*
- *Square René Pleven (F. Ferrer)*
- *22 rue Bahon-Rault*
- *11 et 13 boulevard Jeanne d'Arc*

PARTIES COMMUNES

Rénovation des halls :
- *11-12-13 square de Galicie*
- *Chemin de Torigné*
- *Place du Landrel*

Peinture des parties communes :
- *1A à 1C boulevard Marbeuf*

Films solaires et volets roulants :
- *Canada et Terrière (RENNES)*

ÉTANCHÉITÉ ET TOITURES

Étanchéité de toiture-terrasse :
- *16 rue du Papier-Timbré*

Étanchéité de toiture-terrasse et cheminement en dalles :
- *5 avenue Général-de-Gaulle (LIFFRÉ)*

Réfection de l'étanchéité des terrasses :
- *3-5 rue Doyen-Edmond-Durtelle-de-Saint-Sauveur*
- *4-6-10 rue Julien-Offray-de-La-Mettrie*
- *191-191A à 197 rue de Saint-Malo*
- *1 et 2 allée Peyo (SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE)*

Étanchéité des terrasses et châssis de désenfumage :
- *2 à 6 rue Victor Janton*
- *8 rue Maillols parking*

FAÇADES ET ISOLATION

Ravalement, rénovation des ITE et remplacement des bardages :
- *6/8 rue du Béarn*
- *2/8 rue de l'Angoumois*
- *5/13 boulevard d'Anjou*

Ravalement des façades :
- *9 route de Talensac (LE VERGER)*
- *2 et 4 allée Salvador-Allende (LE RHEU)*

Réfection de l'enduit d'un pignon :
- *2 passage du Porche (LA CHAPELLE-CHAUSSÉE)*

Ravalement :
- *75 boulevard Villebois-Mareuil*

MENUISERIES ET GARDE-CORPS

Remplacement des menuiseries extérieures des salles de bains :
- *1 à 23 rue des Prés*
- *15 à 21 rue des Oiseaux*
- *1 à 24 rue des Genêts (MORDELLES)*

Remplacement des garde-corps :
- *5 et 7/13 boulevard d'Anjou*
- *2/8 rue de l'Angoumois*
- *6/8 rue du Béarn*
- *3-5 rue Doyen-Edmond-Durtelle-de-Saint-Sauveur*
- *4-6-10 rue Julien-Offray-de-La-Mettrie*
- *191-191A à 197 rue de Saint-Malo*

Changement des menuiseries de halls :
- *Gacet, Asturies, Koufra et Le Capitole (RENNES)*
- *Ker Fleuri (BRUZ)*

SÉCURITÉ, RÉSEAUX ET ACCESSIBILITÉ

Mise en sécurité électrique :
- *1 à 23 rue des Prés*
- *15 à 21 rue des Oiseaux*
- *1 à 24 rue des Genêts (MORDELLES)*
- *1, 1 bis, 1 ter, 3 et 3 bis rue des Arts*
- *19 à 25 et 20 à 24 square Robert-Baden-Powell*
- *32 et 34 rue Jean-Pierre Calloc'h*
- *25 à 35 rue Charles-Géniaux*
- *31 à 41 rue Guillaume-Régnier*

Rénovation des colonnes EU-EP :
- *1, 2, 3, 4 place du Banat*
- *11, 12, 13 square de Galicie*
- *1 chemin de Torigné*
- *8 place du Landrel*

Amélioration de l'accessibilité des vides sanitaires :
- *1 et 2 rue d'Uppsala*

{ ADAPTER UN LOGEMENT À LA MOBILITÉ RÉDUITE }

L'adaptation des logements aux personnes en perte de mobilité existe depuis longtemps chez Archipel habitat. Cependant, depuis 2022, elle est devenue une politique prioritaire.

1 DANS LES CONSTRUCTIONS NEUVES

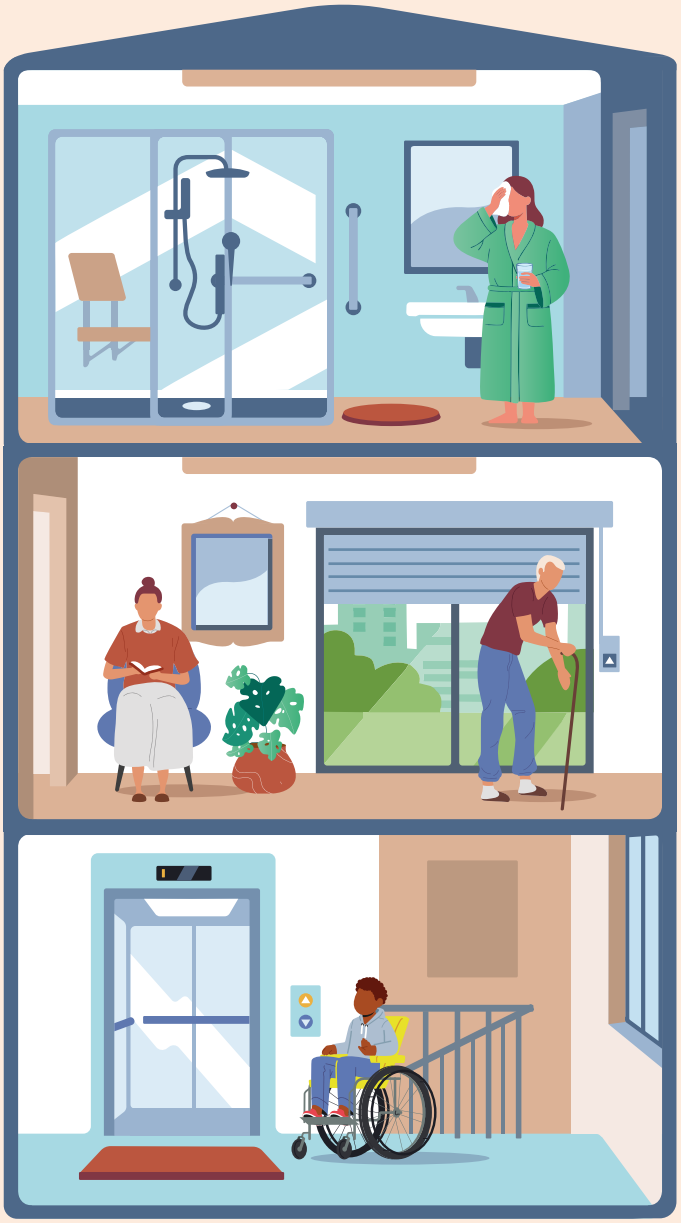
Désormais, dans les collectifs neufs, des logements spécifiquement adaptés à la perte de mobilité sont pensés en amont : douches de plain-pied, volets roulants motorisés, circulation dans les espaces communs bien réfléchis. Ces logements sont construits à proximité de services et de réseaux de transports, dans des bâtiments avec ascenseurs.

2 DANS LE PATRIMOINE EXISTANT

Lors de réhabilitations, des enquêtes permettent d'abord de recueillir les besoins auprès des locataires : remplacement de baignoires par des douches, amélioration de l'accessibilité à l'immeuble quand c'est possible (suppression de marches ou installation de rampes), ascenseurs mis aux normes.

3 LES DEMANDES PARTICULIÈRES

Douche à la place d'une baignoire, volets roulants motorisés : il ne manque parfois qu'un seul équipement pour rester autonome chez soi.
Dans d'autres situations, le lieu de vie n'est plus du tout adapté : une demande de mutation vers un logement déjà adapté peut alors être envisagée. Dans les deux cas, contactez votre agence ou le siège pour vous renseigner et faire votre demande.



Le saviez-vous ?

Cette politique prioritaire concerne les personnes en perte de mobilité, en particulier les plus de 65 ans et celles en situation de handicap moteur.



UNE SEMAINE AVEC **CAMILLE MOREL**

RESPONSABLE DE L'AGENCE RENNES SUD

À la tête de cette agence de proximité depuis six ans, Camille est garante d'un service de qualité, équitable et réactif pour les locataires. Afin de répondre au mieux à leurs demandes, elle coordonne les différents métiers de l'agence. Une profession où l'imprévu fait presque partie du quotidien.

Lundi

L'après-midi, Camille se rend au siège d'Archipel habitat. Elle y rencontre ses collègues des autres agences ainsi que son responsable. L'objectif est d'échanger avec eux pour harmoniser les façons de travailler sur chaque secteur. En amont, le comité de direction d'Archipel habitat a fixé des priorités de la semaine pour améliorer le service aux locataires. À son retour, Camille transmet ces informations à toute son équipe.

Mardi

Les remarques des locataires qui lui sont parvenues à l'agence sont transmises à la mairie de quartier, lors d'une rencontre mensuelle. Parmi les partenaires présents figurent d'autres bailleurs sociaux, la police municipale et nationale, l'entreprise Keolis (exploitant le réseau de transports en commun). Il s'agit ensuite de mener des actions conjointes en matière de sécurité des habitants, de propreté aux abords des immeubles, etc.

Jeudi

La journée commence avec un imprévu : un incendie s'est déclaré dans l'ascenseur d'une tour de 15 étages. Camille se rend immédiatement sur place. Les pompiers viennent d'éteindre le feu. Elle appelle une entreprise spécialisée pour garantir le fonctionnement du second ascenseur et prévient une société chargée du nettoyage. Elle prend des mesures immédiates pour permettre aux locataires de continuer à circuler dans l'immeuble et contacte les personnes à mobilité réduite pour leur trouver une solution temporaire.

> ***« Mon rôle, c'est d'être au plus près des locataires, de coordonner les équipes et les partenaires, et de trouver rapidement des solutions, même face aux imprévus. »***

LES ÉLECTIONS DES **REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES**

1 Pourquoi voter ?

Du 16 au 30 novembre 2026, vous pourrez voter pour élire les représentants des locataires au conseil d'administration (CA) d'Archipel habitat. Comme vous, ces personnes qui vous représentent sont d'abord des locataires d'Archipel habitat. Vous aurez le choix entre plusieurs listes, avec des projets et des sensibilités différentes.

2 Vous faire entendre

Les cinq administrateurs, élus parmi les associations, vont vous représenter et défendre les intérêts des locataires auprès d'Archipel habitat. Ils participent aux grandes décisions en siégeant au sein du CA : évolution des loyers, entretien des logements et des parties communes, programmation des travaux, maîtrise des charges, attribution des logements, qualité du service rendu, grandes orientations de votre bailleur.

3 Comment voter ?

Chaque foyer recevra par courrier postal le matériel nécessaire et les explications pour voter.

- Par correspondance : glissez votre enveloppe de confidentialité dans l'enveloppe T et renvoyez-la par courrier postal.

- Par vote électronique : connectez-vous au site dédié. Son adresse et vos identifiants personnels vous seront communiqués dans le courrier.



4 Quand voter ?

- Par courrier postal : dernier délai le 27 novembre.
- Par vote électronique, du 16 novembre au 30 novembre 2026 à minuit.

5 Candidats

Si vous souhaitez vous porter candidat, n'hésitez pas à vous rapprocher d'une association de locataires.

6 Les résultats

Ils seront annoncés le 1er décembre 2026 à l'issue du dépouillement. L'affichage des résultats dans les halls d'immeubles d'Archipel habitat aura lieu à partir du lendemain.

Le saviez-vous ?

Chez Archipel habitat, les associations de locataires participent aussi aux instances suivantes :

- **la commission des attributions de logements** et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) ;
- **la commission d'appels d'offres**, qui choisit les entreprises en charge des marchés de travaux et de services ;
- **le conseil de concertation locative**, qui regroupe les représentants des locataires élus au CA et toutes les autres associations qui se sont présentées lors de l'élection. Il émet des avis sur les décisions qu'Archipel habitat est amené à prendre et participe à la constitution d'enquêtes auprès des locataires (satisfaction du fonctionnement des chaudières, de la robinetterie, etc.).





Mirbeki

13 APPARTEMENTS DU T2 AU T5

Devenez propriétaire en BRS*
à Rennes,
quartier Beaulieu



© Architecte : Line Up Architecture – Image Built

Archipel Habitat
OPH DE RENNES METROPOLE

Plus d'infos au
02 99 22 26 14 ou sur **www.archipel-habitat.fr**

*Bail réel solidaire



> ***« Être accompagné, tout en pouvant participer moi-même aux travaux, m'a permis d'améliorer mon logement à mon rythme. »***

WALID SALEM
UN LOGEMENT AMÉLIORÉ

Walid, locataire chez Archipel habitat, souhaitait refaire les peintures de son logement. Il s'est fait aider par l'association Les Compagnons Bâtisseurs, et une partie des frais a été prise en charge par le Fonds de Solidarité Logement.

Voici 26 ans maintenant que Walid vit à Rennes, dans un logement Archipel habitat. *« J'habite en centre-ville, toujours dans le même appartement, j'adore le quartier ! La vue est magnifique, aux abords du canal Saint-Martin, je me plais bien ici ! »* Walid se déplace en fauteuil roulant depuis un accident survenu il y a 28 ans. Son logement est en partie adapté à ses besoins. Les ouvertures de portes sont suffisamment larges pour laisser passer son fauteuil et les interrupteurs muraux pour allumer les plafonniers sont plus bas que dans un appartement classique. *« Archipel habitat fait évoluer le logement au fur et à mesure. Il y a un an et demi, des travaux ont permis de changer l'ancienne baignoire pour une douche à l'italienne, beaucoup plus simple d'accès pour moi. »*

Des travaux d'embellissement

Aussi, pour poursuivre sur la lancée, Walid a souhaité rénover les murs de son salon. *« J'en ai parlé à mon assistante sociale, qui m'a orienté vers Les Compagnons Bâtisseurs. Ils sont venus chez moi faire un diagnostic et un devis. »* La somme s'élève à 1 800 €, dont environ la moitié a été prise en charge par le Fonds de Solidarité Logement proposé par le Département d'Ille-et-Vilaine. L'assistante sociale s'est occupée du dossier. *« L'association m'a également expliqué que, si je participais aux travaux, ils pouvaient réduire la facture. »* Walid a donc fait appel à des amis pour préparer les murs en retirant l'ancienne tapisserie. *« Tout s'est super bien passé. Les Compagnons sont venus à trois, je les ai accueillis et nous avons mangé ensemble ici. On s'est très bien entendus ! Au final, j'ai payé moins de 300 € de ma poche. »*

Les Compagnons Bâtisseurs

L'association vous accompagne dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de rénovation de logement. Avec vous, elle réalise des travaux d'embellissement et de remise en état du logement (au cours de la vie du bail ou avant l'état des lieux de sortie) : peinture, sol, plafond, pose de papier peint… Elle vous aide également à adapter votre logement à vos besoins : pose d'étagère, plan de travail, aménagement du cellier… Ces chantiers solidaires sont l'occasion, outre l'apprentissage de gestes techniques et de savoir-faire, d'apprendre des gestes utiles pour aménager et entretenir son logement de manière autonome.

À noter :
En 2026, un financement de la Ville de Rennes permet la prise en charge d'une partie des coûts de main-d'œuvre. Les matériaux restent à la charge du locataire.

COMPAGNONS BÂTISSEURS - ANTENNE BRETAGNE

Contact : Pour être accompagné dans vos travaux ou devenir bénévole sur un chantier : 06 45 92 76 40
E-mail : cbbretagne@compagnonsbatisseurs.eu